



## 1.1.13 L'aide sociale à l'enfance et à la jeunesse et la santé

---

**Les domaines de l'aide sociale à l'enfance et de la santé** présentent un large éventail de points de jonction rendant une coopération indispensable. Les principaux partenaires de l'aide sociale à l'enfance et à la jeunesse relèvent des spécialités médicales suivantes :

- La pédopsychiatrie, avec la question lancinante de sa compétence pour les enfants et adolescents qui présentent des comportements inquiétants ;
- La psychiatrie pour adultes à double titre : l'accompagnement des jeunes majeurs (en lien avec l'aide sociale à la jeunesse) et l'aide apportée aux enfants de parents en situation de handicap mental ;
- La pédiatrie dans le cadre du repérage et de la mise à distance de différentes formes de mise en danger de l'enfant ;
- La médecine en général dans le cadre de la construction d'un système d'accompagnement des enfants de moins de trois ans et de leurs parents.